

Compte-rendu de la Commission Synchro du 08 septembre 2015

Présents :

Loïc ISAMBERT
Emmeline AYMARD (Représentante du SMAC)
Flore ATTYASSE (Représentante des S.O.)
Marie TAVENARD (Représentante des Aquanautes)
Hélène BAUBRY (Représentante des Aquanautes)
Anna JIMENEZ (Représentante de l'ONR)

Excusées :

Lysa JOUIN (Représentante du NSDR)
Laurence TECHER (Secrétaire de l'ONR)

Invités :

Franck SCHOTT (CTR)
Léa OCHANDO (Entraîneur des S.O.)
Elodie PIGNAL (Entraîneur des Aquanautes)

Ordre du jour :

1. Compétitions 2015-2016 :
2. Formations :
3. Demande de remboursement des frais de transport des nageuses qualifiées en N1.
4. Récompenses pour les Championnats de La Réunion et le Challenge
5. Récompenses fédérales

1. Compétitions 2015-2016 :

a. Règlements 2015-2016

L'ETR Synchro a présenté les règlements régionaux « Natation Synchronisée » réactualisés pour la saison 2015-2016. Dans ces règlements figure le calendrier des compétitions régionales (synchronat, compétition qualificative, Championnats de La Réunion, ...).

Il est à noter l'apparition d'une Compétition Qualificative aux N2 pour les ballets d'équipe, les solos et les duos, conformément aux nouveaux règlements nationaux (voir paragraphe suivant).

Calendrier :

Date	Compétition	Période d'engagements	Lieu	Club organisateur	Epreuves proposées
08/11/15	Synchronat & Vidéos solos Journées d'A.	Du 19/10/15 au 02/11/15	Vue-Belle	S.O	Pass'comp. + toutes
13/12/15	Synchronat	Du 23/11/15 au 07/12/15	Vue-Belle	ONR	Pass'comp. + toutes
27/12/15	Compétition qualificative	Du 07/12/15 au 21/12/15	Vue-Belle ou PC	AQUA	Ballet, duos f.i, solos
28/12/15	Gala du MIOI		Plateau Caillou	AQUA	
28/02/16	Synchronat	Du 08/02/16 au 22/02/16	Vue-Belle	AQUA	Pass'comp. + toutes
03/04/16	Synchronat	Du 14/03/16 au 28/03/16	Vue-Belle	SMAC	Pass'comp. + toutes
23/04/16	Championnats de la Réunion	Du 04/04/16 au 18/04/16	Plateau Caillou	S.O	Solos f.i
24/04/16	Championnats de la Réunion & Challenge	Du 04/04/16 au 18/04/16	Plateau Caillou	S.O	Duos et Equipes
12/06/16	Synchronat	Du 23/05/16 au 06/06/16	Vue-Belle	AQUA	Pass'comp. + toutes

b. Organisation de la Compétition Qualificative aux N2 en décembre

Les nouveaux règlements nationaux ouvrent une nouvelle voie de qualification aux Championnats Nationaux N2 pour les Clubs DOM : il s'agit d'une compétition qualificative se tenant sur place, avec la présence d'un juge A de métropole pour attester du bon déroulement de la compétition. Tous les ballets seront filmés, ainsi que les figures imposées, et le tout sera envoyé devant une Commission Fédérale pour valider ou non la qualification aux N2.

Il a semblé judicieux à l'ETR et à la Commission Synchro de placer cette compétition qualificative le 27 décembre, la veille du gala du MIOI.

Pour pouvoir organiser cette compétition, **la Commission Synchro demande à la Fédération, par l'intermédiaire du Comité Régional, d'envoyer un juge A à la Réunion pour ce jour.** Bien qu'elle sait qu'elle n'a pas à proposer de nom de personne pour assurer cette fonction de juge A, la Commission Synchro suggère néanmoins que **Sylvie NEUVILLE**, DTN,

soit désignée, ou, à défaut, Florence LEFRANC ou Nathalie LAVOUX. Cela nous permettrait, en plus du rôle de juge A, de bien faire connaître nos spécificités DOM aux instances fédérales, et d'avoir un audit efficace de notre fonctionnement.

Par ailleurs, pour organiser cette compétition, il faudra une sono pour les musiques des ballets. L'ONR a trouvé un sonorisateur compétent, et se charge de faire établir un devis. Mais peut-être pourrions-nous bénéficier de la sono du MIOI, en y branchant le haut-parleur sous-marin du Comité ?

Il est à noter que cette compétition sera ouverte au public et peut être un vecteur intéressant de promotion de la natation synchronisée.

c. Synchronat

5 séances de synchronat sont prévues cette année. Il est demandé à chaque club de bien respecter les délais d'engagement et le nombre d'officiels pour éviter les amendes.

Au niveau du secrétariat et de l'informatique, 2 pères de nageuses des Sirènes de l'Ouest proposent leur aide (MM. BALSSA et LE PAPE). Loïc ISAMBERT les formera à l'utilisation des tableurs Excel de la fédé lors du prochain synchronat.

d. Championnats de La Réunion :

Les Championnats de La Réunion se dérouleront le week-end du 23 et 24 avril 2016. Les figures imposées et les solos auront lieu le samedi, les duos et les ballets d'équipe le dimanche après-midi.

Le Challenge Coupe Promotion aura lieu le dimanche 24 avril matin.

Le programme détaillé sera établi ultérieurement.

e. Engagements sur Extranat :

Les engagements sur Extranat sont obligatoires pour les compétitions.

Il est rappelé aux clubs que lors des engagements sur Extranat, il faut absolument procéder à l'engagement de l'équipe première du club en premier, puis de l'équipe deuxième en 2, puis de l'équipe troisième. Ainsi, Extranat respectera bien l'ordre des équipes du club. Tout autre ordre d'engagement rendra compliqué l'identification des musiques et le passage des équipes le jour de la compétition.

Par exemple : si le club des Aquanautes a 3 équipes à engager en espoirs, nommées respectivement Esp1, Esp2 et Esp3, il faut engager d'abord Esp1, qui prendra le nom Aqua1 sur Extranat, puis Esp2 (Aqua2), puis Esp3 (Aqua3).

2. Formations :

a. Colloque national de Natation synchronisée le 11 octobre.

Le 11 octobre se tiendra à l'INSEP un colloque national pour la natation synchronisée. Hélène BAUBRY y participera. Son billet est pris en charge par l'ORESSSE, par l'intermédiaire du Comité. Par la suite, Hélène transmettra les informations reçues aux autres entraîneurs le mardi 27 octobre lors d'une formation régionale.

Comme une formation est organisée suite à ce colloque, la Commission Synchro demande que le Comité prenne en charge, sur son budget formation, tout ou partie des frais de repas d'Hélène BAUBRY lors de son voyage, soit 5 déjeuners et 4 dîners.

b. Formation des entraîneurs par un cadre de la fédé

Une partie de l'Equipe de France de natation synchronisée et ses cadres doivent normalement venir lors du MIOI (peut-être même toute l'EdF). A cette occasion, la Commission Synchro et l'ETR proposent de mettre en place une formation des entraîneurs locaux par un (des) cadre(s) de la fédération. Léa OCHANDO se charge d'établir le programme.

Par ailleurs, Marie TAVENARD se charge d'organiser un programme d'action de l'EdF envers les clubs, par l'intermédiaire par exemple d'un regroupement des nageuses locales avec l'EdF.

c. Formation Jeune Officiel

Une formation Jeune Officiel sera organisée cette année. Elle sera menée par Flore ATTYASSE.

d. Formation informatique

Loïc ISAMBERT formera les parents qui le souhaitent à l'utilisation de l'informatique synchro et au secrétariat lors des synchronat.

3. Demande d'aide au déplacement des nageuses qualifiées en N1.

Cette année encore, plusieurs équipes ont été qualifiées en N1. Elles ont obtenu de bons résultats et ont participé au rayonnement de la natation réunionnaise. Néanmoins, ce déplacement en métropole représente un gros budget pour les

parents et pour les clubs. La Commission Synchro avait donc sollicité le Comité pour une aide au déplacement aux N1, comme cela se fait pour les nageurs « course ».

La Commission Synchro a bien pris connaissance de la réponse du Comité du 6 juin 2015 concernant l'aide au déplacement, et souhaite donc **faire inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale**.

4. Récompenses pour les Championnats de La Réunion et le Challenge

Outre les points abordés plus haut concernant les Championnats de La Réunion, la Commission a traité les points suivants :

a. Récompenses pour les Championnats

La Commission et l'ETR ont décidé de garder le principe des médailles (or, argent et bronze) pour les récompenses des Championnats de La Réunion. Marie TAVENARD préparera le tableau récapitulatif pour transmettre au Comité pour commander ces récompenses.

b. Récompenses pour le Challenge Coupe Promotion

L'an dernier, les vainqueurs du Challenge et des Championnats ont été récompensés par des médailles très semblables. Les clubs ont ainsi noté une grande confusion dans l'esprit des gens : les vainqueurs du Challenge étaient assimilés à des champions de La Réunion, et ce d'autant plus que les 2 événements se déroulent la même journée.

Pour marquer la différence entre les 2 événements, il a été décidé que les récompenses seraient différentes. Les Championnats gardant les médailles individuelles, plusieurs pistes ont été envisagées pour le Challenge (Coupe Promotion) : Coupes remises en jeu tous les ans, diplômes individuels ou autres récompenses (ex : bonnets siglés,...). Aucune décision n'a pour le moment été arrêtée. Il faudra arrêter lors d'une prochaine réunion le choix de ces récompenses.

5. Récompenses fédérales

La Fédération et le Comité Régional souhaitent récompenser les acteurs méritants de la natation. Ces récompenses seraient remises lors de l'Assemblée Générale du Comité du 4 novembre. Le Comité Régional demande donc à la Commission Synchro de proposer des catégories à récompenser, ainsi que les nominé(e)s dans ces catégories.

Des discussions ont eu lieu, mais rien n'a encore été arrêté. Il faudra prévoir de faire aboutir ces discussions lors d'une prochaine réunion, et avant l'AG.

La réunion est levée à 15h30.

Rappel des demandes de la Commission au CRN :

- Envoi d'un juge A de métropole pour la compétition qualificative du 27 décembre 2015.
- Peut-on bénéficier de la sono du MIOI le 27 décembre pour la compétition qualificative, en y branchant le haut-parleur sous-marin du Comité ?
- Prise en charge de tout ou partie des frais de repas d'Hélène Baubry lors de son déplacement en métropole pour le colloque de natation synchronisée.
- Inscription à l'ordre du jour de l'AG du 20 novembre 2015 de la demande d'aide au déplacement pour les nageuses qualifiées en N1.

Le secrétaire de séance,
Loïc ISAMBERT.